



OBSERVATOIRE ECONOMIQUE

Bulletin n°04 – avril/mai 2020

**BILAN DES PREMIERES MESURES DU PLAN
DE SECOURS A DESTINATION DU TISSU
ECONOMIQUE DE GUADELOUPE**

La cellule de continuité économique copilotée par les services de l'État et la Région, se compose aussi du Conseil Départemental, des Chambres Consulaires et des Organisations Professionnelles.

Cette cellule a pour objectif de :

- 1- S'assurer de l'accompagnement des entreprises en difficulté ;
- 2- Préparer un plan de relance pour l'économie guadeloupéenne.

Un premier bilan a été dressé par les services de l'Etat en Guadeloupe afin d'évaluer la portée des mesures appliquées, dans le cadre du fonds de solidarité.

© Préfecture de Guadeloupe
Communiqué de presse du 27 avril 2020

www.guadeloupe.gouv.fr

Rédaction et pilotage :

Direction Générale Adjointe Economie, Tourisme et Prospective

- Régis ZEBUS (DGA-ET)
- Hervé MONLOUIS (Direction des Etudes Economiques)

**© Communauté d'Agglomération
CAP Excellence**

✉ Herve.monlouis@capexcellence.net

☎ 0690 26 04 46

Mesures	Bilan chiffré	
Fonds de solidarité (1^{er} volet)	7 795 très petites entreprises (TPE) ont bénéficié du 1 ^{er} volet du fonds de solidarité	Jusqu'à 1500€/entreprise pour un montant global de 10,7 millions €
Fonds de solidarité (2^{ème} volet)	Complément d'aide de 2000 à 5000 € (en cours)	Sous conditions pour certaines entreprises, éligibles au 1 ^{er} volet.
Activité partielle	7 554 entreprises retenues en Guadeloupe et les Îles du Nord pour la mise en chômage partiel de leurs salariés 47 200 emplois concernés par la mesure	L'allocation de l'État est chiffrée à 11,2 millions €
Prêts garantis par l'État	315 entreprises ont fait une demande de prêts en Guadeloupe. 76 entreprises sont soutenues, soit un taux de 24% (part qui devrait évoluer)	Le soutien aux entreprises atteint 20 millions € . Le nombre d'entreprises retenues devrait encore augmenter
Reports de charges	1,3 millions € de reports de charges sociales accordées 1,2 millions € de reports de charges fiscales accordées	
Crédits d'impôts	Plus de 8 millions € ont été versés aux entreprises	Mesures visant à maintenir à flot leur trésorerie
Dettes douanières	Report de paiement des dettes douanières à 19 entreprises Les services des douanes exonèrent aussi toutes les importations d'équipement de protection (masques)	Les montant des reports accordés est de l'ordre de 18 millions € 1,8 millions de masques ont été importés sans frais de douane

En Bref :

- Le Ministère du Travail a mis en place un dispositif gratuit destiné aux entreprises de moins de 250 salariés, porté par le réseau Anact-Aract et la DIECCTE.
Il s'agit d'un appui en matière d'organisation du travail, de prévention et de relations sociales pour sécuriser la reprise ou la poursuite d'activité.
Rendez-vous sur « anact.fr/objectifreprise »
- Pour soutenir les acteurs de la filière tourisme, BPI France, la Banque des Territoires, le Ministère de l'Economie et des Finances et les Régions de France ont développé une plateforme pour permettre à chaque entreprise d'identifier les différentes aides dont elle peut bénéficier. A voir sur www.plan-tourisme.fr

